



OFFRE D'EMPLOI

POMPIER (ÈRE)

La Municipalité de St-Antoine-de-Tilly est à la recherche de candidats (tes) pour combler un poste de pompier au sein de son service de sécurité incendie.

Les exigences :

- Être sur le territoire de la ville ou voisine
- Avoir 18 ans ou plus
- Être en bonne condition physique
- Posséder un permis de conduire 4 A
- Être disponible et fiable
- Avoir terminé le 5^{ème} secondaire
- Posséder une automobile

- *Avoir la formation de pompier 1 serait un atout considérable.*

Le Service de sécurité incendie municipal opère sur une base de temps partiel sur appel, 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Le service répond à près de 70 appels d'urgence par année. Les pompiers reçoivent un salaire horaire pour les interventions et pour les pratiques. Le Service de sécurité incendie dispense la formation aux recrues et offre un encadrement professionnel et stimulant. Pour toute information, contactez Martin Simon, Directeur SSI au (418) 886-2441.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur C.V. avant le 17 mars 2023 à :

**Municipalité de St-Antoine-de-Tilly,
Service de sécurité incendie
A/S Martin Simon S.S.I.
3870 Chemin de Tilly
St-Antoine-de-Tilly
G0S 2C0**